

SITUATION PROVISOIRE

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

DÉCEMBRE
2016

PRINCIPALES TENDANCES

A fin décembre 2016 et en comparaison avec la même période de 2015, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 3,5% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 5% : droits de douane (+17,6%), TVA à l'importation (+4,6%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-0,6%) ;
- 2- l'augmentation de la TIC sur les tabacs manufacturés (+8,6%) et des autres TIC (+8%);
- 3- la hausse de 3,2% de la fiscalité domestique : IS (+5,2%), IR (+5,4%), TVA à l'intérieur (-3,3%), droits d'enregistrement et timbre (+3,1%) et majorations de retard (-6,9%).

Les recettes de l'IS ont augmenté de 5,2% ou +2,2 MMDH, sachant qu'à fin décembre 2015 l'IS avait enregistré une baisse de 0,9% par rapport à son niveau à fin décembre 2014 ou -389 MDH (41,1 MMDH contre 41,5 MMDH). La hausse des recettes de l'IS s'explique en grande partie par le bon comportement, durant 2015, des résultats de certaines grandes entreprises (OCP, ANRT, BCP, CIH, SODEP, cimenteries, ...).

Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 8.107 MDH à fin décembre 2016 contre 5.261 MDH à fin décembre 2015.

- 4- la diminution des recettes non fiscales de 0,4% en raison notamment de la baisse de 56,8% des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1,9 MMDH contre 4,4 MMDH), de 36,9% des fonds de concours (2,2 MMDH contre 3,5 MMDH), de 43,4% de la redevance gazoduc (1 MMDH contre 1,8 MMDH) et de 10,9% des recettes de monopole (8 MMDH contre 9 MMDH), sachant qu'en 2015, les recettes de monopole avaient diminué de 8,4% ou -825 MDH (9 MMDH contre 9,8 MMDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 81% et un taux d'émission sur engagements de 92%, contre respectivement 82% et 92% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en baisse de 2,4%, en raison de la diminution de 41,6% des émissions au titre de la compensation et de 0,3% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à l'augmentation de 2,4% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 1,3% des dépenses de personnel et de 4,4% des autres dépenses de biens et services ;
- des dépenses d'investissement émises en augmentation de 17,7%, passant de 55,7 MMDH à fin décembre 2015 à 65,5 MMDH à fin décembre 2016, en raison de la hausse de 14% des dépenses des ministères et de 27,7% des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 12,3 MMDH contre un solde positif de 126 MDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 41,6 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 11,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST), contre un déficit du Trésor de 44,6 MMDH à fin décembre 2015 compte tenu d'un solde positif de 10,9 MMDH dégagé par les CST.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 7,2 MMDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe et de 965 MDH représentant la part de l'Etat dans la cession de 40% du capital de Marsa Maroc.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR
(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Décembre 2015 ^(*)	LF 2016	Décembre 2016	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	207 446	209 156	214 696	103%	3,5%
1.1- Recettes fiscales :	182 254	191 695	189 640	99%	4,1%
Impôts directs	80 835	85 504	84 795	99%	4,9%
Impôts indirects	77 612	81 008	79 181	98%	2,0%
Droits de douane	7 715	7 903	9 074	115%	17,6%
Droits d'enregistrement et de timbre	16 092	17 280	16 590	96%	3,1%
1.2- Recettes non fiscales :	21 820	14 161	21 734	153%	-0,4%
Monopole et participations	8 956	8 330	7 984	96%	-10,9%
Privatisation	43	0	570		
Domaine	312	350	345	99%	10,6%
Autres recettes ⁽¹⁾	12 509	5 481	12 835	234%	2,6%
1.3- Recettes de certains CST :	3 372	3 300	3 322	101%	-1,5%
Fonds de soutien prix prdts alimentaires	264	800	310	39%	17,4%
Fonds spécial routier	3 108	2 500	3 012	120%	-3,1%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽²⁾	207 320	212 443	202 365	95%	-2,4%
2.1- Biens et services :	159 552	167 809	163 387	97%	2,4%
Personnel	102 959	106 776	104 320	98%	1,3%
Autres biens et services	56 593	61 033	59 067	97%	4,4%
2.2- Intérêts de la dette :	26 818	28 284	26 743	95%	-0,3%
Intérieure	23 305	24 299	23 318	96%	0,1%
Extérieure	3 513	3 985	3 425	86%	-2,5%
2.3- Compensation	20 950	16 350	12 235	75%	-41,6%
- Fonds de soutien prix prdts alimentaires	0	800	300	38%	
3- SOLDE ORDINAIRE	126	-3 287	12 331		
4- INVESTISSEMENT⁽²⁾	55 664	63 892	65 494	103%	17,7%
- Fonds spécial routier	3 022	2 500	3 014	121%	-0,3%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	10 897	12 229	11 571		
6- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽³⁾	-44 641	-54 950	-41 592		
7- VARIATION INSTANCES	-3 373	0	5 653		
8- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-48 014	-54 950	-35 939		
9- FINANCEMENT INTERIEUR :	48 242	32 741	33 657		
Dont :					
Adjudications	44 047		19 924		
Dépôts au Trésor	2 644		5 001		
Compte courant à BAM	-1 160		494		
10- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-228	22 209	2 282		
Tirages et dons	8 783	26 796	10 329		
Amortissement	-9 011	-4 587	-8 047		

(1) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(2) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances)

(3) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2016.

(*) Les données de décembre 2015 communiquées au niveau du présent bulletin proviennent de la comptabilité. Elles présentent des écarts avec les statistiques publiées au niveau du bulletin de statistiques des finances publiques de décembre 2015, (comme indiqué aux pages 4 et 8).

RECETTES ORDINAIRES					
	Décembre 2015	LF 2016	Décembre 2016	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	182 254	191 695	189 640	99%	4,1%
IMPÔTS DIRECTS	80 835	85 504	84 795	99%	4,9%
<i>Taxe Professionnelle</i>	246	317	329	104%	33,7%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	41 091	44 255	43 242	98%	5,2%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	36 685	38 614	38 660	100%	5,4%
<i>Taxe d'Habitation</i>	52	46	33	72%	-36,5%
<i>Majorations de retard</i>	2 705	2 226	2 519	113%	-6,9%
<i>Autres⁽¹⁾</i>	56	46	12	26%	-78,6%
DROITS DE DOUANE	7 715	7 903	9 074	115%	17,6%
IMPÔTS INDIRECTS	77 612	81 008	79 181	98%	2,0%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	25 366	25 500	26 134	102%	3,0%
<i>Tabacs manufacturés</i>	8 587	9 050	9 327	103%	8,6%
<i>Produits énergétiques</i>	15 312	14 850	15 222	103%	-0,6%
<i>Autres</i>	1 467	1 600	1 585	99%	8,0%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	52 246	55 508	53 047	96%	1,5%
<i>à l'intérieur</i>	20 207	22 122	19 536	88%	-3,3%
<i>à l'importation</i>	32 039	33 386	33 510	100%	4,6%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	16 092	17 280	16 590	96%	3,1%
RECETTES NON FISCALES	21 820	14 161	21 734	153%	-0,4%
<i>Domaine</i>	312	350	345	99%	10,6%
<i>Monopoles et participations</i>	8 956	8 330	7 984	96%	-10,9%
<i>Privatisation</i>	43	0	570		
<i>Fonds de concours</i>	3 453	0	2 180		-36,9%
<i>Recettes en atténuation de dépenses</i>	4 386	1 058	1 894	179%	-56,8%
<i>Redevance gazoduc</i>	1 765	2 000	999	50%	-43,4%
<i>Recettes diverses⁽²⁾</i>	2 905	2 423	7 762	320%	167,2%
RECETTES DE CERTAINS CST	3 372	3 300	3 322	101%	-1,5%
<i>Fonds de soutien des prix produits alimentaires</i>	264	800	310	39%	17,4%
<i>Fonds spécial routier</i>	3 108	2 500	3 012	120%	-3,1%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	207 446	209 156	214 696	103%	3,5%

(1) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(2) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27). L'augmentation des recettes diverses de 2,9 MMDH à 7,8 MMDH, soit +167,2% est due aux versements de certains CST au profit du budget général pour être reversés à d'autres CST.

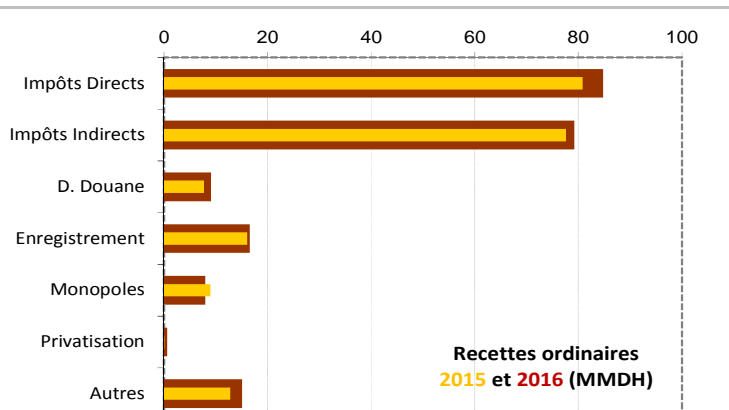
La situation **provisoire** des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin décembre 2016 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 3,5% et une baisse des dépenses ordinaires émises de 2,4%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 12,3 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 35,9 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 2,3 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,7 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 214,7 MMDH contre 207,4 MMDH à fin décembre 2015, en augmentation de 3,5%.

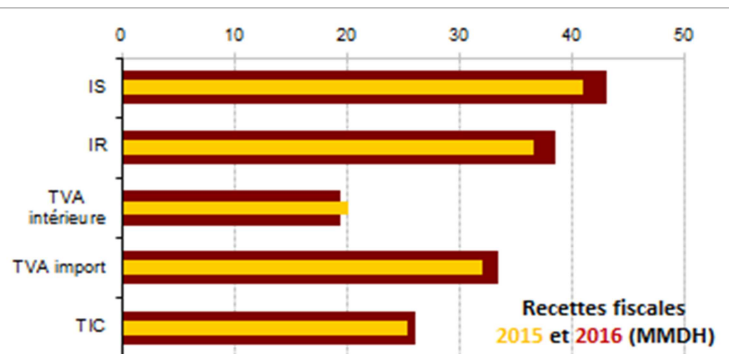
Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 4,9%, des droits de douane de 17,6%, des impôts indirects de 2%, des droits d'enregistrement et de timbre de 3,1% et par la baisse des recettes non fiscales de 0,4% provenant notamment de la baisse des versements effectués par la CDG (-340 MDH), Maroc Télécom (-221 MDH) et Bank Al-Maghrib (-216 MDH).



1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 189,6 MMDH contre 182,3 MMDH à fin décembre 2015, en hausse de 4,1%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de l'augmentation des recettes douanières de 5% et de la fiscalité domestique de 3,2%.



Il y a lieu de signaler qu'il existe des écarts entre les données comptables et les données statistiques de 2015 pour la TVA à l'intérieur, l'IR, l'IS, les droits d'enregistrement et de timbre et les majorations de retard. Ces écarts se présentent comme suit :

Nature	Statistiques	Comptabilité	Ecarts
Droits d'enregistrement et timbre	16 676	16 092	-584
TVA à l'intérieur	20 651	20 207	-444
Impôt sur les sociétés	41 319	41 091	-228
Impôt sur le revenu	36 848	36 685	-163
Majorations de retard	2 226	2 705	+479

1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 57,8 MMDH à fin décembre 2016 contre 55,1 MMDH un an auparavant, en hausse de 5% ou +2,7 MMDH par rapport à leur niveau à fin décembre 2015.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin décembre 2016 ont atteint 9,1 MMDH contre 7,7 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 17,6% ou +1,4 MMDH.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 33,5 MMDH à fin décembre 2016 contre 32 MMDH à fin décembre 2015, enregistrant ainsi une hausse de 4,6% ou +1,5 MMDH, sachant qu'à fin décembre 2015 la TVA à l'importation avait connu une baisse de 1,4% ou -461 MDH par rapport à son niveau à fin décembre 2014 (32 MMDH contre 32,5 MMDH). La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 9,6% ou -529 MDH et celle sur les autres produits une hausse de 7,5% ou +2 MMDH.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 15,2 MMDH contre 15,3 MMDH, en diminution de 0,6% par rapport à son niveau de fin décembre 2015 ou -90 MDH.

1.1.2-FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 120,9 MMDH à fin décembre 2016 contre 117,1 MMDH à fin décembre 2015, soit une augmentation de 3,2% ou +3,8 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 43,2 MMDH à fin décembre 2016 contre 41,1 MMDH un an auparavant, en augmentation de 5,2% ou +2,2 MMDH, sachant qu'à fin décembre 2015 l'IS avait enregistré une baisse de 0,9% par rapport à son niveau à fin décembre 2014 ou -389 MDH (41,1 MMDH contre 41,5 MMDH). L'augmentation des recettes de l'IS s'explique en grande partie par le bon comportement, durant l'année 2015, des résultats de certaines grandes entreprises (OCP, ANRT, BCP, CIH, SODEP, cimenteries, ...).

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin décembre 2016 ont enregistré une augmentation de 5,4% par rapport à leur niveau à fin décembre 2015 (38,7 MMDH contre 36,7 MMDH), soit +2 MMDH.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 17,2% ou +635 MDH par rapport à leur niveau de 2015 (4,3 MMDH contre 3,7 MMDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré un accroissement de 3,1%.

Recettes de l'impôt sur le Revenu			
	Décembre 2015	Décembre 2016	Evolution en %
IR total	36 685	38 660	5,4%
dont IR prélevé par la DDP	8 681	8 951	3,1%

-TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin décembre 2016 se sont établies à 19,5 MMDH contre 20,2 MMDH un an auparavant, soit une baisse de 3,3% ou -671 MDH. Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 8.107 MDH à fin décembre 2016 contre 5.261 MDH à fin décembre 2015.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 16,6 MMDH à fin décembre 2016 contre 16,1 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 3,1% ou +498 MDH, provenant en partie de l'augmentation des recettes de la TSAVA (+364 MDH).

Les recettes des droits d'enregistrement et du timbre tiennent compte d'un montant de 514 MDH perçu au titre de la fusion ONE-ONEP, suite à l'application, à partir de la loi de finances 2010, des droits d'enregistrement aux opérations de cession d'actions des sociétés non cotées en Bourse, montant pris en charge au niveau du chapitre des charges communes de fonctionnement du budget général.

-Autres recettes de la fiscalité domestique¹

Les autres recettes de la fiscalité domestique ont enregistré une diminution de 5,4% résultant principalement de la baisse de 6,9% des majorations de retard.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 21.734 MDH contre 21.820 MDH un an auparavant, en diminution de 0,4% ou -86 MDH, en raison notamment de la baisse de 56,8% des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,9 MMDH contre 4,4 MMDH), de 36,9% des fonds de concours (2,2 MMDH contre 3,5 MMDH), de 10,9% des recettes de monopoles (8 MMDH contre 9 MMDH) et de 43,4% de la redevance gazoduc (1 MMDH contre 1,8 MMDH).

¹ Les autres recettes de la fiscalité domestique se composent de la taxe professionnelle, de la taxe d'habitation, des majorations de retard et des autres impôts directs.

- Monopole et participations

Les recettes des monopoles et participations ont atteint 8 MMDH à fin décembre 2016 contre 9 MMDH à fin décembre 2015, en baisse de 10,9% ou -972 MDH.

Les recettes à fin décembre 2015 tiennent compte d'un montant de 1,7 MMDH au titre de l'attribution des licences 4G.

Les recettes à fin décembre 2016 ont été versées notamment par l'OCP (2 MMDH contre 1 MMDH), Maroc Télécom (1,4 MMDH contre 1,6 MMDH), l'Agence nationale de la conservation foncière (1,5 MMDH), Marsa Maroc (750 MDH contre 250 MDH) et Bank Al-Maghrib (435 MDH contre 651 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	Décembre 2015	LF 2016	Décembre 2016	Taux de réalis.
B.A.M	651	660	435	66%
I.A.M	1 647	1 550	1 426	92%
O.C.P	1 000	2 000	2 000	100%
ANCFCC	1 500	1 500	1 500	100%
C.D.G	340	350	0	0%
Autres	3 818	2 270	2 623	116%
TOTAL	8 956	8 330	7 984	96%

- Domaine

Les recettes du domaine privé de l'Etat imputées au budget général ont été de 345 MDH contre 312 MDH à fin décembre 2015, en hausse de 10,6% ou +33 MDH.

- Privatisation

A fin décembre 2016, la cession des parts de l'Etat dans la société SOMED a rapporté 570 MDH imputés au budget général contre 43 MDH en 2015, sachant que la part de l'Etat dans la cession de 40% du capital de Marsa Maroc, soit 965 MDH, a été imputée au compte d'affectation spécial intitulé « Fonds de développement industriel et des investissements ».

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une augmentation de 2,6% qui s'explique notamment par les versements de certains CST au profit du budget général pour être reversés à d'autres CST² et par la diminution de 56,8% des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,9 MMDH contre 4,4 MMDH), de 36,9% des fonds de concours (2,2 MMDH contre 3,5 MMDH) et de 43,4% de la redevance gazoduc (1 MMDH contre 1,8 MMDH).

Structure des recettes ordinaires

A fin décembre 2016, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 92,2% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 53 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

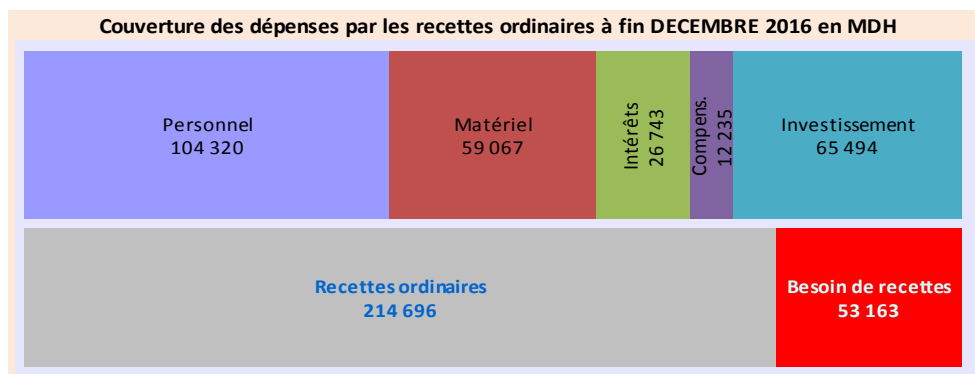
Principales natures de recettes du budget général à fin DECEMBRE 2016

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	53 046	▲ 1,5%	24,7%
	- à l'importation	33 510	▲ 4,6%	15,6%
	- à l'intérieur	19 536	▼ 3,3%	9,1%
2	Impôt sur les sociétés	43 242	▲ 5,2%	20,1%
3	Impôt sur le revenu	38 660	▲ 5,4%	18,0%
4	Droits d'enregistrement	16 590	▲ 3,1%	7,7%
5	TIC prod. énergétiques	15 222	▼ 0,6%	7,1%
6	TIC tabacs manufacturés	9 327	▲ 8,6%	4,3%
7	Droits de douane	9 074	▲ 17,6%	4,2%
8	Monopoles	7 984	▼ 10,9%	3,7%
9	Majorations de retard	2 519	▼ 6,9%	1,2%
10	Fonds de concours	2 180	▼ 36,9%	1,0%

² Les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin décembre 2016, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 106,1% contre 100,1% un an auparavant. Ainsi, à fin décembre 2016, 48,6% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 27,5% aux dépenses de matériel, 12,5% aux charges en intérêts de la dette et 5,7% à la compensation.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

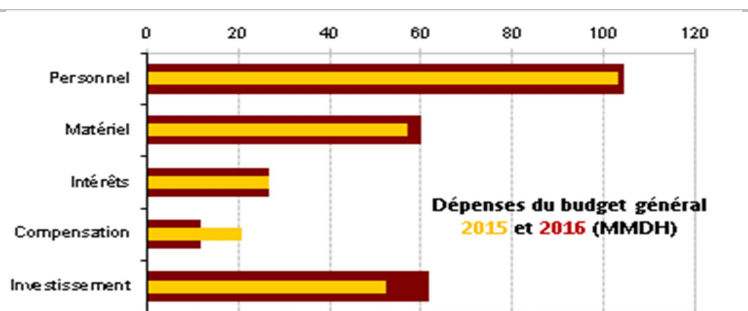
A fin décembre 2016, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 410,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 81% contre 82% à fin décembre 2015. Le taux d'émission sur engagements a été de 92%, soit le même taux un an auparavant.

Situation des engagements^(*) de dépenses 2016					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	185 021	176 395	176 180	95%	100%
Investissement	82 212	77 097	61 752	94%	80%
C.S.T	163 941	91 507	73 187	56%	80%
SEGMA	7 490	4 612	3 592	62%	78%
Dette	69 192	61 044	61 044	88%	100%
TOTAL	507 856	410 655	375 755	81%	92%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 299 MMDH à fin décembre 2016, en baisse de 1,4% par rapport à leur niveau à fin décembre 2015, en raison de la diminution de 2,7% des dépenses de fonctionnement et de 12,5% des charges de la dette budgétisée³, conjuguée à la hausse de 18,2% des dépenses d'investissement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	Emissions 2015	LF 2016	Emissions 2016	Réalisé	Variation
Fonctionnement	181 144	183 359	176 180	96%	-2,7%
Investissement	52 264	61 392	61 752	101%	18,2%
Dette	69 737	69 192	61 044	88%	-12,5%
TOTAL	303 145	313 943	298 976	95%	-1,4%

La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par la baisse de 20,1% des remboursements du principal (34 MMDH contre 42,9 MMDH) et de 0,3% des intérêts de la dette (26,7 MMDH contre 26,8 MMDH).

³ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 176,2 MMDH, dont 104,3 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 1,3%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 7,4% (37,5 MMDH contre 34,9 MMDH) et les charges communes ont enregistré une baisse de 20,6% (34,3 MMDH contre 43,2 MMDH) en raison de la diminution de 43% des émissions de la compensation (11,9 MMDH contre 21 MMDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2015	LF 2016	2016	Réalisé	Variation
Personnel	102 959	106 776	104 320	98%	1,3%
Matériel	34 938	35 101	37 536	107%	7,4%
Charges communes	43 247	38 182	34 324	90%	-20,6%
dont compensation	20 950	15 550	11 935	77%	-43,0%
Dépenses imprévues		3 300			
TOTAL	181 144	183 359	176 180	96%	-2,7%

Il est à préciser qu'il existe des écarts entre les données comptables et les données statistiques de 2015 pour les « autres biens et services », le solde des CST, les dépenses de personnel et les dépenses d'investissement. Ces écarts se présentent comme suit :

Nature	Statistiques	Comptabilité	Ecarts
Autres biens et services	57 031	56 593	-438
Solde des CST	9 346	10 897	+1 551
Personnel	102 669	102 959	+290
Investissement	55 516	55 664	+148

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin décembre 2016 se sont établis à 104,3 MMDH contre 103 MMDH une année auparavant, soit une augmentation de 1,3% ou +1,4 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 91,9 MMDH, en hausse de 1,2% par rapport à leur niveau à fin décembre 2015, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 0,7% et des rappels de 13,2%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 59,1 MMDH contre 56,6 MMDH, en hausse de 4,4% ou +2,5 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (CMR) (13,4 MMDH contre 13,3 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (18 MMDH contre 16 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (4,5 MMDH contre 2,8 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 26,7 MMDH à fin décembre 2016 contre 26,8 MMDH à fin décembre 2015, en diminution de 0,3%. Cette baisse s'explique par la diminution des charges en intérêts de la dette extérieure de 2,5% (3,4 MMDH contre 3,5 MMDH) et par l'accroissement de celles de la dette intérieure de 0,1% (23.318 MDH contre 23.305 MDH).

Compensation

A fin décembre 2016, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 12,2 MMDH contre des émissions de 21 MMDH à fin décembre 2015, en diminution de 41,6% ou -8,7 MMDH. Les émissions de la compensation tiennent compte d'un montant de 300 MDH imputé sur le compte spécial du Trésor intitulé « Fonds de soutien des prix de certains produits alimentaires ».

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin décembre 2016 a été positif pour 12,3 MMDH contre un solde ordinaire positif de 126 MDH un an auparavant. Ainsi, les recettes ordinaires ont pu couvrir la totalité des dépenses ordinaires.

2.2.2- INVESTISSEMENT

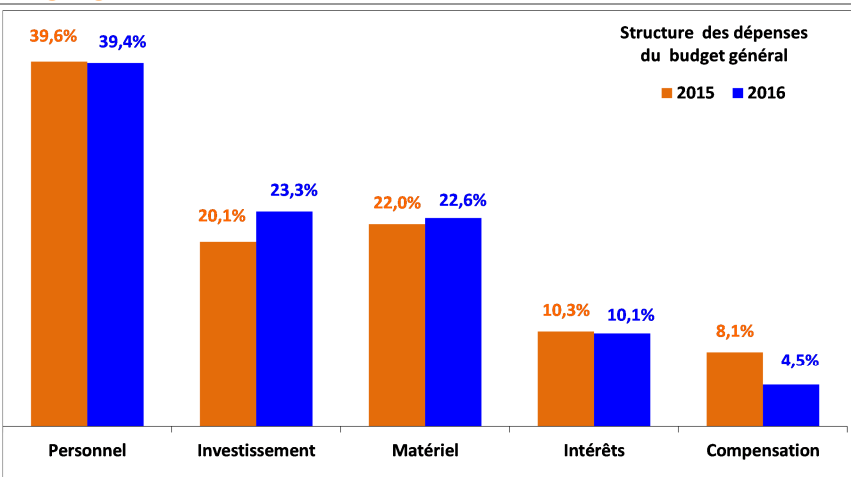
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 61,8 MMDH à fin décembre 2016 contre 52,3 MMDH un an auparavant, en augmentation de 18,2%, suite à la hausse des charges communes de 27,7% et des dépenses des ministères de 14%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 14,8 MMDH contre 10,8 MMDH à fin décembre 2015.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2015	LF 2016	2016	Réalisé	Var%
Investissement total :	52 264	61 392	61 752	101%	18,2%
1- Ministères	36 339	40 524	41 410	102%	14,0%
2- Charges communes :	15 925	20 868	20 342	97%	27,7%
- Concours divers	10 770	16 353	14 793	90%	37,4%
- Ristournes d'intérêts	189	220	202	92%	6,9%
- Autres	4 966	4 295	5 347	124%	7,7%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin décembre 2015 et fin décembre 2016 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, des intérêts de la dette et des émissions au titre de la compensation, conjuguée à une hausse de la part des dépenses d'investissement et des dépenses de matériel.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 84,8 MMDH, soit 107,4% des prévisions de la loi de finances. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 14,8 MMDH, de la rentrée de 7,2 MMDH au titre des dons des pays du Golfe et de 965 MDH représentant la part de l'Etat dans la cession de 40% du capital de Marsa Maroc.

Les dépenses émises ont été de 73,2 MMDH, soit 109,7% des prévisions de la loi de finances et concernent les comptes d'affectation spéciale (CAS) pour 60,6 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2016
	2015	LF 2016	2016	2015	LF 2016	2016	
C.A.S	65 065	68 015	70 034	53 632	54 779	60 570	9 464
TVA des Coll.Terr.	22 391	23 789	22 734	24 500	23 789	24 745	-2 011
I.N.D.H	2 986	3 096	3 456	2 439	3 096	3 021	435
Soutien prix. prd.alim.	264	800	310	0	800	300	10
F.S. Routier	3 108	2 500	3 012	3 022	2 500	3 014	-2
F.D. Agricole	2 923	500	3 298	3 192	500	3 224	74
Remploi domanial	1 569	1 440	1 538	945	1 440	1 000	538
Lutte contre chômage	1 464	567	1 702	1 531	567	1 710	-8
Dons des pays du CCG	3 716	13 000	7 233	37	0	325	6 908
Appui Cohés. Social	5 134	4 200	3 108	2 194	4 200	2 621	487
F.S. Habitat	2 397	2 000	2 452	2 136	2 000	1 790	662
Dévelop. Sport	1 295	800	618	1 327	800	829	-211
Autres CAS	17 818	15 323	20 573	12 309	15 087	17 991	2 582
C. Dép. Dotation(*)	12 303	10 800	14 603	12 223	10 800	12 289	2 314
Autres C.S.T	57	121	129	323	1 128	328	-199
TOTAL	77 425	78 936	84 766	66 178	66 707	73 187	11 579

(*) Comptes de dépenses sur dotation

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 11,6 MDH.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin décembre 2016, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 3,7 MMDH contre 2,9 MMDH à fin décembre 2015, en hausse de 29,2%.

Les dépenses émises ont été de 3,6 MMDH contre 2,6 MMDH à fin décembre 2015, en augmentation de 37,3%.

SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME					
	2015	LF 2016	2016	Réalisé	Variation
Exploitation :	642	0	858		33,6%
Recettes	2 589	2 225	2 908	131%	12,3%
Dépenses	1 947	2 225	2 050	92%	5,3%
Equipement :	-378	0	-728		92,6%
Recettes	291	781	814	104%	179,7%
Dépenses	669	781	1 542	197%	130,5%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS DE LA LOI DE FINANCES

A fin décembre 2016, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 102,6% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 95,3% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 102,5%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2016 en MDH				
	LF 2016	DECEMBRE 2016	Taux de réalisation	Ecart
1- RECETTES ORDINAIRES	209 156	214 696	102,6%	5 540
1.1- Recettes fiscales :	191 695	189 640	98,9%	-2 055
Impôts directs	85 504	84 795	99,2%	-709
Impôt sur les sociétés	44 255	43 242	97,7%	-1 013
Impôt sur le revenu	38 614	38 660	100,1%	46
Impôts indirects	81 008	79 181	97,7%	-1 827
TVA à l'intérieur	22 122	19 536	88,3%	-2 586
TVA à l'importation	33 386	33 510	100,4%	124
Taxes intérieures de consommation	25 500	26 134	102,5%	634
Droits de douane	7 903	9 074	114,8%	1 171
Droits d'enregistrement et de timbre	17 280	16 590	96,0%	-690
1.2- Recettes non fiscales :	14 161	21 734	153,5%	7 573
Monopole et participations	8 330	7 984	95,8%	-346
Privatisation	0	570		570
Domaine	350	345	98,6%	-5
Autres recettes	5 481	12 835	234,2%	7 354
1.3- Recettes de certains CST :	3 300	3 322	100,7%	22
Fonds de soutien prix prdts alimentaires	800	310	38,8%	-490
Fonds spécial routier	2 500	3 012	120,5%	512
2- DEPENSES ORDINAIRES	212 443	202 365	95,3%	-10 078
2.1- Biens et services :	167 809	163 387	97,4%	-4 422
Personnel	106 776	104 320	97,7%	-2 456
Autres biens et services	61 033	59 067	96,8%	-1 966
2.2- Intérêts de la dette :	28 284	26 743	94,6%	-1 541
Intérieure	24 299	23 318	96,0%	-981
Extérieure	3 985	3 425	85,9%	-560
2.3- Compensation	16 350	12 235	74,8%	-4 115
- Fonds de soutien prix prdts alimentaires	800	300	37,5%	-500
3- INVESTISSEMENT	63 892	65 494	102,5%	1 602
- Fonds spécial routier	2 500	3 014	120,6%	514

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 41,6 MMDH à fin décembre 2016, contre un déficit budgétaire de 44,6 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 8,2 MMDH à fin décembre 2016 contre 2,5 MMDH à fin décembre 2015, soit une augmentation de 5,7 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 35,9 MMDH contre un besoin de financement de 48 MMDH à fin décembre 2015 et d'un flux net positif de 2,3 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 228 MDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,7 MMDH contre un recours au financement intérieur de 48,2 MMDH à fin décembre 2015.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin décembre 2016, le financement extérieur a été positif de 2,3 MMDH en raison du remboursement du principal de la dette extérieure pour 8 MMDH contre des tirages de 10,3 MMDH dont 5,5 MMDH auprès de la BIRD, 3,2 MMDH auprès de la BAD, 783 MDH auprès du Japon et 425 MDH auprès du FADES.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 19,9 MMDH contre 44 MMDH un an auparavant, compte tenu de la réalisation de plusieurs opérations d'échanges de bons du Trésor pour un montant de 25,1 MMDH. Il s'agit notamment du remplacement de bons à court terme (2 ans et moins) par des bons à moyen et long termes (5 ans et plus) ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 5 MMDH contre 2,6 MMDH à fin décembre 2015 ;
- et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 494 MDH contre une reconstitution de 1,2 MMDH à fin décembre 2015.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont atteint 57,6 MMDH à fin décembre 2016, en augmentation de 5 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2015.

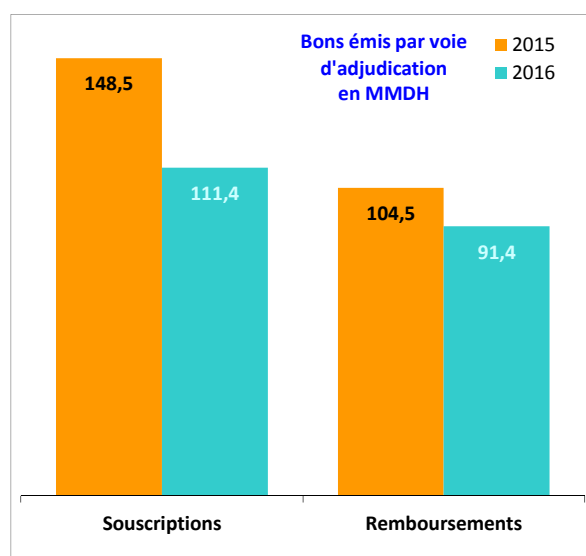
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,8 MMDH à fin décembre 2016 contre 3,3 MMDH en début d'exercice.

Dette intérieure

S'élevant à 492,2 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 4,3% par rapport à son niveau à fin décembre 2015. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 19,9 MMDH, résultant de souscriptions pour 111,4 MMDH et de remboursements pour 91,4 MMDH contre un recours pour un montant net de 44 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 148,5 MMDH et de remboursements pour 104,5 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2015	Souscrip.	Rembour.	2016	Var %
Adjudications	470 104	111 364	91 440	490 028	4,2%
13 semaines	1 050	5 658	6 300	408	
26 semaines	984	7 859	2 181	6 662	
52 semaines	25 449	13 850	27 317	11 982	
2 ans	59 040	24 614	26 369	57 284	
5 ans	123 680	27 757	20 855	130 581	
10 ans	87 533	11 433	8 417	90 549	
15 ans	110 092	7 289	0	117 381	
20 ans	48 966	7 272	0	56 238	
30 ans	13 312	5 633	0	18 945	
Autres	1 631	3 384	2 882	2 133	30,8%
Total	471 735	114 748	94 322	492 161	4,3%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin décembre 2016 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations de rachat et d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette, en remplaçant notamment, la dette hors budget (maturités inférieures ou égales à 2 ans) par la dette budgétisée (maturités supérieures ou égales à 5 ans).

Ces opérations ont porté sur un montant global de 25,1 MMDH.

RACHATS ET ECHANGES DE BONS DU TRESOR			
Maturités	Rachats	Echanges	
		Remboursés	Emis
52 semaines		3 361,0	
2 ans		10 869,5	
5 ans		9 722,4	9 243,7
10 ans	20,0	1 137,2	4 121,0
15 ans			3 689,6
20 ans			3 223,7
30 ans			4 592,4
Total	20,0	25 090,1	24 870,4